



**MEET
AFRICA**
Mobilisation Européenne pour
-L'Entreprenariat en Afrique-

APPEL A PROJETS 2016

GUIDE DU CANDIDAT

Candidats résidents en France et en Allemagne

Date de clôture : 15/09/2016 à minuit



*Cofinancé par l'Union européenne -
Programme MMD de l'ICMPD*



**Processus de Rabat
Rabat Process**

dans le cadre du Processus de Rabat



*L'Organisme de
Coordination*



Les partenaires



SOMMAIRE

1. Contexte et objectifs du programme	3
1.1. Contexte.....	3
1.2. Objectifs du programme.....	4
2. Examen des projets proposés.....	4
2.1. Critères d'éligibilité et de présélection	4
2.2. Critères de sélection	5
3. Nature et modalités de l'accompagnement des projets sélectionnés	6
4. Modalités de prise en charge.....	7
5. Calendrier et déroulé du processus de sélection	7
6. Constitution du dossier.....	7
7. Contacts	8

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires d'exécution (Expertise France, Campus France, IRD, GIZ/CIM) et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne ou de l'ICMPD.

1. Contexte et objectifs du programme

1.1. Contexte

L'Europe est un continent attractif pour de nombreux étudiants étrangers au regard de la qualité de l'enseignement et des ressources disponibles pour la recherche d'excellence. La France et l'Allemagne font partie des premiers pays d'accueil des étudiants africains en Europe. Avec 380 376 étudiants africains en mobilité en 2010, la zone Afrique et Maghreb représente environ 10 % du total de la mobilité étudiante mondiale.

La plupart de ces étudiants achèvent leur cursus universitaire avec des diplômes de haut niveau et ont participé ou contribuent à une activité de recherche en lien avec leur qualification. Parmi eux, certains émettent le souhait de créer une entreprise dans leurs pays d'origine, autour de leurs savoir-faire scientifiques et/ou commerciaux. Ces diasporas représentent un fort potentiel d'innovation et de développement économique dont les pays du Sud souhaiteraient bénéficier. La création d'entreprises innovantes, contribuant à la dynamisation des territoires et à la création de richesses par le déploiement de valeur ajoutée et la création d'emplois qualifiés à long terme, est en effet prioritaire afin d'accélérer la hausse des taux d'activité.

Pour répondre à ces enjeux, Expertise France, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Campus France et la GIZ, proposent de mutualiser les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre précédemment (PACEIM - Programme d'Appui à la Création d'Entreprises Innovantes en Méditerranée pour l'IRD, Entrepreneurs en Afrique pour Campus France et Idées d'affaires pour le Développement pour la GIZ) à travers le projet **MEETAfrica (Mobilisation Européenne pour l'Entreprenariat en Afrique)**, programme européen d'appui à l'entreprenariat des diasporas africaines, coordonné par Expertise France et financé par l'Union Européenne.

Le programme MEETAfrica répond à des enjeux politiques, puisqu'il s'inscrit dans le cadre du Processus de Rabat, Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (processusderabat.net). Le Processus de Rabat réunit depuis 2006 près de 60 pays européens et africains de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre ainsi que la Commission européenne (CE) et la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour répondre aux questions soulevées par les enjeux migratoires. Il vise à trouver des solutions adéquates pour lutter contre la migration illégale et à encourager la migration légale promue à jouer le rôle de levier de développement pour les pays d'origine. Son Comité de pilotage a validé le principe de financement du projet dans le cadre de la Facilité Migration and Mobility Dialogue (MMD) gérée par l'ICMPD, qui soutient la mise en œuvre du Processus, et financée par l'Union européenne.

Ce programme a donc pour objectif d'accompagner environ 80 entrepreneurs africains diplômés de l'enseignement français ou allemand, dans la création, dans leur pays d'origine, d'entreprises à fort caractère technologique ou porteuses de solutions innovantes, dans le domaine agricole, industriel ou des services.

Jusqu'à 65 entrepreneurs africains résidents en France diplômés de l'enseignement français seront accompagnés.

Jusqu'à 15 entrepreneurs africains résidents en Allemagne diplômés de l'enseignement allemand seront accompagnés.

Il s'adresse aux étudiants en fin de cursus, aux jeunes chercheurs ou aux jeunes professionnels qualifiés, originaires d'un des pays partenaires (Algérie, Cameroun, Mali,

Maroc, Sénégal, Tunisie) et résidant en France et en Allemagne qui souhaitent créer une activité entrepreneuriale innovante dans leur pays d'origine.

1.2. Objectifs du programme

Le programme MEETAfrica a pour vocation d'accompagner les diplômés de l'enseignement supérieur français/allemand et les jeunes professionnels diplômés, dans leurs projets de création d'entreprises innovantes dans leurs pays d'origine.

Au travers de cet appel, il se fixe pour objectifs spécifiques de :

- Promouvoir l'insertion professionnelle et l'employabilité des diplômés africains formés dans les établissements d'enseignement supérieur français et allemands
- Dynamiser l'économie des pays africains à travers la création d'entreprises innovantes grâce aux diasporas ;
- Mobiliser les meilleures structures d'accompagnement au Nord et au Sud à la création d'entreprises innovantes pour accompagner les futurs entrepreneurs.

Il contribuera également à :

- Accroître l'innovation dans les pays du Sud par le renforcement scientifique des équipes du Sud à travers une collaboration autour de l'accompagnement des projets ;
- Développer des synergies entre les acteurs issus du secteur public / institutionnel de l'innovation au Nord et au Sud, du monde économique, du monde universitaire et du secteur financier pour favoriser la réussite des projets entrepreneuriaux ;
- Contribuer à développer l'esprit d'entrepreneuriat parmi les diplômés africains formés en France et en Allemagne.

2. Examen des projets proposés

La sélection est réalisée en deux phases :

1) Instruction avec vérification de l'éligibilité et présélection des projets : à l'issue de l'appel à projets, la liste des dossiers éligibles et ayant reçu un avis positif de présélection à l'issue de la phase d'instruction sera établie. Ces dossiers seront transmis au comité de sélection international.

2) Sélection des projets : les candidats dont les projets auront été retenus à l'issue de la phase d'instruction présenteront leur projet devant un comité de sélection international. La présentation sera suivie d'un échange sous forme de questions-réponses qui permettra d'évaluer la pertinence et la faisabilité du projet soumis.

A l'issue de ces présentations, les projets retenus seront désignés par le jury réuni en séance plénière.

2.1. Critères d'éligibilité et de présélection

Le candidat doit remplir l'ensemble des conditions d'éligibilité ci-dessous :

- Etre ressortissant d'un des six pays cibles du projet (Algérie, Cameroun, Mali, Maroc, Sénégal, Tunisie) ;

- Etre résident ou en accueil étudiantin en France ou en Allemagne
- Etre titulaire ou en cours d'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur français ou allemand de niveau licence, master, doctorat ou post-doctorat ;
- Etre âgé de moins de 35 ans
- Projet en ante-crédation d'entreprise ou phase de maturation de l'idée
- les statuts d'entreprise ne doivent être pas être déposés au moment de la sélection ou ne pas avoir plus de 6 mois d'existence légale
- L'entreprise ne doit pas encore générer un premier chiffre d'affaires ou être une filiale / franchise d'entreprise existante

Les candidats non éligibles seront écartés du processus de présélection.

Les critères de présélection ci-dessous seront ensuite évalués par les opérateurs (IRD, Campus France, GIZ) pour chaque dossier éligible :

- le caractère innovant¹ du projet
- sa pertinence par rapport aux besoins et contraintes d'implantation dans le pays d'implantation ;
- la faisabilité du projet ;
- l'impact économique et industriel (emplois, création de richesses) potentiel du projet ;
- l'adéquation entre le promoteur / la promotrice / l'équipe et le projet proposé (formation, expérience, compétences).

Les dossiers seront notés en fonction des critères de présélection et classés.

Un courrier électronique précisant :

- l'éligibilité du candidat / du projet du candidat
- la présélection ou non du candidat

sera envoyé. Les candidats présélectionnés recevront également une date de convocation de présentation de leur projet en Comité de sélection international.

2.2. Critères de sélection

Les projets présélectionnés, présentés par les candidats lors d'une audition en présentiel, seront évalués par un Comité de sélection international selon les mêmes critères que ceux applicables à la phase de présélection.

A noter : un nombre maximum de projets sélectionnés par zone (Afrique du Nord d'une part ; Afrique subsaharienne d'autre part) a été identifié, en fonction du nombre de

¹ Qu'est-ce que le caractère innovant d'un projet dans le cadre MEETAfrica ?

Un projet est dit à caractère innovant, si il s'agit d'un :

- ✓ Projet innovant sur le territoire, créateur de valeur ajoutée pour la société :
 - Innovation technique (Innovation de rupture ou incrémentale hors optimisation), de procédé ou de service
 - Caractère différentiateur / nouveauté sur le marché national, régional ou de commercialisation (critère d'originalité ou d'activité inventive, nouvelles applications industrielles ou solutions d'usages, etc.)
 - À composante technologique ou à valeur-ajoutée localement (recrutement, formation, création de richesse)
 - À intrant technologique ou impliquant un transfert de compétences et savoir-faire
- ✓ à composante technologique ou à caractère technique.

résidents issus d’Afrique du Nord et d’Afrique subsaharienne en France. Par conséquent, sur les 65 entrepreneurs africains résidents en France accompagnés, 50 pourront être issus d’Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc) et 15 d’Afrique subsaharienne (Mali, Sénégal, Cameroun). Les 15 entrepreneurs africains résidents en Allemagne seront issus soit de Tunisie, soit du Maroc, soit du Cameroun.

Les dossiers seront évalués par le Comité, notés en fonction des critères de sélection et classés.

Un courrier électronique précisant la sélection ou non du projet du candidat, les motifs éventuels de sa non-sélection, sera envoyé.

Le passage en Comité est obligatoire ; le porteur du projet ou un membre de son équipe désigné comme tel dans le document de soumission y présentera son dossier.

3. Nature et modalités de l’accompagnement des projets sélectionnés

Le projet MEETAfrica permet aux porteurs de projet de création d’entreprise de bénéficier d’un parcours d’accompagnement individualisé.

Accompagnement ante création

- Conseils /coaching pour l’orientation et la structuration des projets d’entreprise / idées d’affaires
- Consolidation du projet (appui au montage de dossier, analyses juridique /réglementation, stratégie / business model)
- Validation de la viabilité économique des projets (étude de marché, business plan)

Si nécessaire, maturation des projets et démonstration de la faisabilité technique

- Analyse et définition de la faisabilité technique, encadrement juridique et technique
- Assistance technique pour l’élaboration du process, prototypage-développement du produit/service/procédé original, protection des résultats

Intégration économique dans le pays d’accueil

- Mise en relation avec les pépinières et incubateurs d’entreprise dans le pays
- Conseils concernant la réglementation et les formalités administratives (dédouanement, fiscalité, etc.)
- Inclusion dans les réseaux d’affaires locaux, partages d’expériences et ateliers d’échanges

Facilitation de l’accès au crédit

- Aide à la recherche de financements et/ou mobilisation de dispositifs existants

Une fois la faisabilité économique et/ou technique du projet validée, après 13 mois maximum de co-maturation Nord-Sud, l’entrepreneur pourra intégrer un incubateur au Sud et bénéficier des instruments et des soutiens locaux afin de trouver les relais financiers indispensables à la réussite de son projet innovant et réunir les fonds nécessaires pour la réalisation du projet.

4. Modalités de prise en charge

Une feuille de route sera élaborée, qui décrira les besoins du porteur et l'accompagnement qui lui sera apporté pour son projet dans le cadre de MEETAfrica. L'équipe MEETAfrica veillera au déroulement de l'accompagnement prévu dans cette feuille de route et en assurera la gestion administrative pour le compte du lauréat.

Le financement de cet accompagnement se fera à travers la mobilisation d'un montant pouvant aller jusqu'à 15 000 euros (de prestation principalement, éventuellement d'un nombre limité de missions sur le territoire d'implantation), en cohérence avec la feuille de route et sur condition de résultats probants pour chaque action définie.

5. Calendrier et déroulé du processus de sélection

Candidats diplômés de l'enseignement français

Date limite de dépôt des dossiers, en version électronique	15 septembre 2016 à minuit (heure française)
Réponse de présélection	Le 20 septembre 2016
Comité de sélection international	Début octobre 2016, à Marseille 2 jours de présence obligatoire - dates à confirmer

Candidats diplômés de l'enseignement allemand

Date limite de dépôt des dossiers, en version électronique	15 septembre 2016 à minuit (heure allemande)
Réponse de présélection	Le 20 septembre 2016
Comités de sélection internationale Pour les projets en Tunisie Pour les projets au Maroc Pour les projets au Cameroun	Fin septembre 2016, à Francfort - dates à confirmer

6. Constitution du dossier

Le dossier de candidature est constitué de l'actuel guide du candidat et d'un formulaire de candidature. Il est téléchargeable sur les sites des partenaires:

- D'Expertise France : www.expertisefrance.fr ; rubrique « Collaborer avec nous »
- De l'IRD : www.paceim.ird.fr
- De Campus France: www.campusfrance.org et de son site programme Entrepreneurs en Afrique : www.entrepreneurs-en-afrique.com
- De la GIZ : www.geschaefsideen-fuer-entwicklung.de

Le dossier déposé en format électronique par le candidat est constitué de l'ensemble des documents suivants :

- le formulaire de candidature complété ;
- un curriculum vitae ;
- une copie du dernier diplôme de niveau licence à post-doctorat délivré par un établissement d'enseignement français ou allemand
- l'attestation signée par le candidat (modèle en annexe au formulaire de candidature)

Tous les documents devront être envoyés **avant le 15/09/2016** minuit (heure française et allemande) sous format électronique à l'adresse suivante :

Pour les candidats diplômés de l'enseignement français porteurs de projets en Algérie, Maroc et Tunisie	meetafrica@ird.fr
Pour les candidats diplômés de l'enseignement français porteurs de projets au Cameroun, Mali, Sénégal	meetafrica@campusfrance.org
Pour les candidats diplômés de l'enseignement allemand porteurs de projets au Cameroun, Maroc, Tunisie	meetafrica@cimonline.de

**Un accusé de réception sera transmis à réception du dossier.
Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai sera rejeté.**

7. Contacts

Pour les candidats diplômés de l'enseignement français porteurs de projets en Algérie, Maroc et Tunisie	<p>Institut de recherche pour le développement (IRD) Service de l'innovation, de l'Expertise et de la Valorisation</p> <p>Tél : + 33 (0)4 91 99 95 13 / 62</p> <p>meetafrica@ird.fr</p>
Pour les candidats diplômés de l'enseignement français porteurs de projets au Cameroun, Mali, Sénégal	<p>Campus France</p> <p>Tél : + 33(0)1 40 40 58 83</p> <p>meetafrica@campusfrance.org</p>
Pour les candidats diplômés de l'enseignement allemand porteurs de projets au Cameroun, Maroc, Tunisie	<p>Centrum für internationale Migration und Entwicklung (CIM)</p> <p>Tel: +49 (0)6196 79 3366</p> <p>meetafrica@cimonline.de</p>